**Rapport des établissements d’hébergement touristique 2010**

1. **Introduction**:

Ce rapport présente une analyse des établissements d’hébergement touristique en fonction de leur classement, de leur localisation par province, et de leurs catégories. Les données proviennent d’une analyse visuelle réalisée avec Power BI, mettant en évidence les caractéristiques des établissements en 2010.

1. **Analyse des établissements par classement et province**

Un graphique en barres présente la répartition des établissements selon leur classement (étoiles) et leur localisation dans différentes provinces.

* **5 étoiles** :
  + La majorité des établissements de cette classe sont concentrés dans les grandes provinces touristiques comme Marrakech et Casablanca.
* **4 étoiles** :
  + Ces établissements sont répartis plus également, avec une présence notable à Fès et Agadir.
* **1 à 3 étoiles** :
  + Ces catégories incluent souvent des hébergements à petit budget, présents dans des régions moins touristiques comme Errachidia ou Zagora.

1. **Proportions des établissements par catégorie**

Un diagramme circulaire montre la proportion des catégories principales dans chaque classement :

* **Hôtels clubs** : 65,48 % des établissements appartiennent à cette catégorie, principalement dans la classe 5 étoiles.
* **Maisons d’hôtes** : Représentant 13,83 %, elles sont présentes surtout dans les catégories 3 et 4 étoiles.
* **Auberges et pensions** : Ensemble, elles composent environ 12 % des établissements, se concentrant dans les catégories à petit budget (1 à 2 étoiles).

1. **Nombre total d’établissements par province**

Un tableau indique le nombre total d’établissements dans chaque province. Les résultats clés sont :

* **Marrakech** : 378 établissements (47,97 % du total).
* **Fès** : 64 établissements (8,12 %).
* **Agadir** : 63 établissements (7,99 %).
* Les provinces comme Errachidia et Zagora ont une présence plus modeste avec respectivement 17 et 12 établissements.

1. **Catégories d’hébergement par localisation**

Les types d’hébergement incluent :

* **Auberges** : Fréquentes dans les régions rurales.
* **Résidences hôtelières** : Majoritairement présentes à Marrakech et Casablanca.
* **Pensions et relais** : Offrant des options à petit budget dans les zones périphériques.

1. **Conclusion**

Ce rapport met en lumière la concentration des établissements haut de gamme dans les zones touristiques clés comme Marrakech et Casablanca, tout en soulignant la diversité des options dans d’autres régions. Ces données peuvent être utilisées pour des stratégies de développement touristique adaptées aux spécificités locales.